



Siège social : 2, rue les Courboeufs, Saint-Germain des Vaux, 50440 La Hague - ☎ : 02.33.93.87.10 – phare50440@gmail.com
Site Internet : www.phare-pointe-hague-animation-rencontre

BILAN D'ACTIVITES 2023

Assemblée Générale

5 juin 2024

SOMMAIRE

I.	Rapport moral	p.3
II.	La vie associative	p.7
	a. Le Diagnostic local d'accompagnement	
	b. L'engagement dans l'Espace de vie Sociale	
	c. Le partenariat avec la commune dans le cadre de l'accès aux droits	
III.	Le pôle enfance	p.10
	a. Le projet pédagogique	
	b. L'équipe pédagogique	
	c. Le périscolaire	
	d. Les mercredis	
	e. Les vacances	
	f. Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)	
	g. Le service de la navette	
IV.	Le pôle jeunesse	p.33
	a. Le projet pédagogique	
	b. L'équipe pédagogique	
	c. Les périodes scolaires	
	d. Les vacances scolaires	
	e. Le service de la navette	
V.	Le pôle Espace de convivialité.....	p.44
	a. La philosophie de l'espace	
	b. Les activités	
	c. Quelques données chiffrées	
VI.	Présentation des comptes de résultats.....	p.52
VII.	Perspectives et remerciements.....	p.53

I. Rapport Moral

L'association PHARE œuvre sur le territoire de la Pointe de la Hague depuis 2016 à travers ses différents pôles. L'article 2 de ses statuts prévoit de « *mettre à disposition de la population du territoire un ensemble de services et d'équipements collectifs à caractère familial, éducatif, social, culturel, de loisirs, permettant de favoriser les relations sociales des habitants du territoire et de créer du lien intergénérationnel.* »

Dès le départ, le lien intergénérationnel est indissociable de son projet afin de lutter contre l'isolement et de créer du lien entre les habitants d'un territoire étendu et où les lieux de rencontres étaient inexistantes. Permettre la responsabilisation des habitants est également un objectif central de l'association. PHARE a pu traduire ses volontés à travers la mise en place de ses trois pôles : le pôle enfance, le pôle jeunesse et le pôle Espace de convivialité afin de répondre aux besoins des habitants sur le territoire. Le territoire d'intervention de l'association est composé des six communes déléguées suivantes : Jobourg, Auderville, Saint Germain des Vaux, Omonville la Roque, Omonville la Petite, Digulleville. L'association est composée de dix administrateurs au sein du conseil d'administration.

Pour l'année 2023, l'effectif des adhérents pour l'espace de convivialité est de 70 adhésions. Pour le pôle enfance, nous avons 82 adhésions et pour le pôle jeunesse 23 adhésions.¹

Nous souhaitons profiter de cette assemblée générale pour remercier l'investissement des bénévoles sans lesquels l'association n'existerait pas. Leur engagement est précieux.

PHARE est partenaire de différentes institutions et associations. La collectivité territoriale de la Hague est un de ses principaux partenaires. Nous travaillons à la fois avec la délégation EDUCATION pour le pôle enfance et le pôle jeunesse et la délégation SOLIDARITE pour le pôle Espace de convivialité. Dans ce cadre, l'association est signataire de conventions de partenariat et notamment du projet éducatif de territoire. Ce PEDT² converge avec le projet

¹ Pour comptabiliser les adhésions 2023 pour l'enfance et la jeunesse, l'année de référence est 2022-2023.

² Projet éducatif de territoire

éducatif de l'association. En ce sens, la commune et l'association travaillent vers des objectifs communs qui sont :

1. Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leur temps libre et de leurs projets
2. Mettre l'accent sur la pratique du « vivre ensemble » dans un collectif où la place de chacun est reconnue et respectée
3. Permettre aux enfants et aux jeunes d'éveiller leur curiosité et leur envie de découvrir ce qu'ils ne connaissent pas au travers d'une structure d'accueil dynamique et enrichissante
4. Permettre à chacun de s'épanouir dans un cadre de vie autre que celui de la famille et de l'école
5. Favoriser et accompagner l'accueil des enfants ou des jeunes en situation de handicap

Être signataire du PEDT permet également d'inclure le dispositif « Plan Mercredi ». Dans ce cadre, l'association s'engage dans des parcours sur une durée de trois ans. Pour la période 2023-2026, les parcours choisis sont les suivants :

- 1) Pratiques sportives et actions autour de l'organisation des JO³
- 2) Pratiques de prévention de santé et actions autour des CPS⁴
- 3) Pratiques d'activités culturelles et artistiques

Dans ce cadre, le SDEJ⁵ est également un partenaire institutionnel de l'association. Enfin, les deux derniers partenaires institutionnels sont la CAF et la MSA.

Nous travaillons également en partenariat avec les associations jeunesse suivantes Vitanim'Hague et Familles Rurales. Le partenariat entre associations se développe davantage et le travail à poursuivre est d'engager la démarche de partenariat avec les autres associations existantes sur le territoire.

³ Jeux Olympiques

⁴ Compétences psycho-sociales

⁵ Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Nous avons également d'autres partenaires tels que le Manoir du Tourp, le réseau ZIG ZAG, AACH, Trois P'tits Points, Channel Arts.

Sans oublier que nous sommes aussi engagés dans l'animation de la vie sociale avec le déploiement de l'espace de convivialité. C'est pourquoi la commune de la Hague par le biais de la délégation SOLIDARITE apporte son soutien à PHARE. Trois objectifs stratégiques sont fixés :

- Renforcer la cohésion sociale du territoire en proximité
- Valoriser la dynamique PHARE pour la Pointe de la Hague
- Favoriser les initiatives et la participation des habitants

PHARE est engagée dans différents projets :

- Le diagnostic local d'accompagnement
- L'Espace de vie sociale
- L'Accès aux droits en partenariat avec les différents acteurs du territoire
- Le groupe de travail sur le projet éducatif de territoire en partenariat avec les différents acteurs du territoire

L'année 2023 fut une année riche en projets. PHARE se développe et met en place des actions à destination des habitants de son territoire, en ne perdant jamais de vue sa boussole, à savoir : permettre les rencontres, faire vivre le lien social et promouvoir l'intergénérationnel.

Dans ce bilan d'activité, nous évoquerons en premier lieu la vie associative dans son ensemble. En second lieu, nous nous arrêterons plus spécifiquement sur le pôle enfance, puis le pôle jeunesse et enfin le pôle espace de convivialité. En troisième lieu, nous évoquerons le bilan comptable et en dernier lieu les perspectives à venir, puis nous terminerons sur les remerciements.

II. La vie associative

a. Le Diagnostic local d'accompagnement

Le Diagnostic local d'accompagnement est un dispositif gratuit proposé par la Ligue de l'enseignement à destination des associations confrontées à diverses problématiques et qui ont besoin d'accompagnement.

Dans notre cas de figure, nous sommes confrontés aux difficultés de renouvellement de la présidence. Nous avons identifié que notre gouvernance actuelle n'était pas optimale. La gouvernance collégiale permettrait de répartir les missions et les tâches à l'ensemble des bénévoles qui sont prêts à s'engager dans les missions qui leur plaisent.

Pour ce faire, nous avons monté un dossier afin que l'on puisse bénéficier du DLA. Une première synthèse a été élaborée par une conseillère de la Ligue de l'enseignement afin de faire un état des lieux de notre situation. Les actions à mettre en place ressorties par cet état des lieux sont les suivantes :

- 1- Renforcer la gouvernance par l'apport de nouvelles forces vives
- 2- Développer la communication de PHARE
- 3- Travailler la gouvernance partagée

A l'issue de cet état des lieux, trois consultantes nous ont été proposées. Notre choix s'est porté sur une consultante (SOAL) qui avait bien saisi et soulevé nos problématiques. Le plan d'actions proposé par cette dernière nous semblait y répondre de manière efficace. La première réunion a eu lieu le 5 juillet 2023. Nous avons travaillé sur l'identité de PHARE. A la réunion suivante, nous avons défini que bien avant de travailler la communication de PHARE, nous devons asseoir notre identité car elle n'était pas encore identifiable pour tout le monde. Nous avons alors réorienté notre travail en deux axes :

- 1) Co-construire le projet associatif avec les usagers et les adhérents en mobilisant les salariés, les bénévoles et les administrateurs
- 2) Ajuster, sécuriser et consolider l'organisation et le fonctionnement interne

Les salariés ont été associés à la construction du projet associatif. Ces derniers pouvaient s'impliquer sur la base du volontariat. Nous tenons à les remercier pour leur implication car

plusieurs samedis matin ont été consacrés à ce travail et ils ont toujours répondu à l'appel. Leur regard était important pour construire ce projet.

Nous souhaitons également aller à la rencontre des habitants afin de les questionner sur leurs envies et leur implication sur le territoire.

Le DLA se finalise sur l'année 2024, nous pourrons évoquer l'an prochain la mise en œuvre de la gouvernance collégiale et du projet associatif.

b. L'engagement dans l'Espace de vie Sociale

Nous avons déjà évoqué l'an dernier la volonté de s'engager vers une demande d'agrément auprès de la CAF afin de devenir un espace de vie sociale.

Les discussions se sont poursuivies en début d'année 2023. A la demande des bénévoles, nous avons rencontré Mme GROF, adjointe aux solidarités, Mr GONCALVES, directeur du pôle éducatif et social et Mme JOUAULT, directrice du CCAS et des Solidarités. Nous avons alors pu échanger sur nos craintes mais aussi nos ambitions. Cet échange a été très riche. C'est ainsi que le CA, en date du 23 juin 2023 a acté la décision de déposer un projet social auprès de la CAF.

Pour expliciter ce qu'est un EVS, voici les éléments de cadrage de la CAF⁶. Ce dernier recouvre trois finalités qui rentrent en résonance avec l'article 2 de nos statuts et les objectifs stratégiques fixés dans le cadre de l'animation de la vie sociale :

- 1- L'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- 2- Le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- 3- La prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Suite à la décision du CA, nous avons rencontré Karine Le Guern, conseillère technique de la CAF afin qu'elle nous transmette les éléments de cadrage et le cahier des charges à respecter pour construire le projet social. La rédaction du projet et la commission pour présenter le projet social auront lieu en 2024.

⁶ Circulaire CNAF, n°2012-013 du 20 juin 2012

c. Le partenariat avec la commune dans le cadre de l'accès aux droits

La Commune travaille sur un projet de longue haleine concernant l'accès aux droits. PHARE a participé en 2023 à différents groupes de travail dont les thématiques sont les suivantes :

- Réseau « Accueil » : travail autour de l'accueil sur le territoire
- Projet d'animation de la vie sociale : mise en fonctionnement du centre social, projet des 5 lieux de proximité et partenariat avec les associations porteuses de projets EVS.
- Actualiser le projet de l'EPN⁷ au regard des besoins actuels. Prioriser et communiquer sur les services numériques.
- Actions ciblées d'informations et d'accompagnements spécifiques en direction des personnes isolées et éloignées. Mobiliser les lieux relais de proximité.

Dans ce cadre, PHARE s'inscrit dans la politique sociale du projet éducatif et social de la Hague.

⁷ Espace public numérique

III. Le pôle ENFANCE

L'Association PHARE accueille les enfants de 3 à 11 ans sur le temps périscolaire, le temps extrascolaire et sur les mercredis.

L'année civile 2023 comporte l'année scolaire 2022-2023 et 2023-2024. Ainsi, pour le bilan 2023, nous parlons donc de la première période du 1^{er} janvier 2023 au 31 août 2023 et de la seconde période du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023. Il y a eu des ajustements entre ces deux périodes.

a. Le projet pédagogique

- Permettre aux enfants d'être acteurs dans l'organisation de leur temps en proposant des temps de réflexion, en mettant en place un planning évolutif en fonction des envies des enfants, en leur permettant de ne rien faire etc.
- Enrichir sa pratique du vivre-ensemble en mettant en œuvre des activités de coopération, en soutenant les enfants dans l'acquisition des compétences psycho-sociales (politesse, gestion des émotions, travail sur l'estime de soi), etc.
- Créer un cadre sécurisant et favorable à la découverte et aux loisirs en organisant et adaptant les projets en fonction des besoins des enfants, en privilégiant la relation avec la famille, en mettant en place des activités variées, en instaurant des temps d'échange entre l'équipe etc.

b. L'équipe pédagogique

Pour l'année scolaire 2022-2023

Organigramme équipe salariée au 18/11/2022		
 <p>Julien MAZE, coordinateur (35h en CDI). <i>Entrée en 12/2021.</i></p>		
<p>Hector DIGARD, responsable du Pôle Enfance (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2018.</i></p> 		<p>Florian FAUCON, directeur de la MJ (35h en CDD jusqu'au 31 décembre). <i>Entrée en 06/2021.</i></p> 
Omonville La Hague	Jobourg/Auderville	
 <p>Marie VANDENBROUCKE, référente du site périscolaire sur Omonville et directrice adjointe pendant les vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 09/2019.</i></p>	 <p>Maryne VIEL, référente du site périscolaire sur Auderville/Jobourg, coordinatrice du dispositif CLAS (32h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	
 <p>Suzy LEMONNIER, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Valérie DIGARD, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Auderville (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	
 <p>Marie LEREVEREND, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Géraldine BAVINCKHOVE, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Jobourg (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	
	<p>Océane GUILLOT, animatrice périscolaire sur Jobourg/Auderville et animatrice jeunesse sur la MJ (35h00 annualisée en CDD jusqu'au 16 décembre 2021) 14,5h sur la MJ et 21h25 sur le péri semaine / 30h MJ pendant les vacances. <i>Entrée en 08/2022.</i></p> 	
 <p>Mathis DUFOUR, animateur périscolaire sur Auderville et animateur sur Omonville les mercredis et vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 02/2022.</i></p>		
 <p>Hugo COUPPEY, animateur périscolaire sur Auderville/Jobourg et Omonville (22h en CDD jusqu'au 16 décembre 2021). <i>Entrée en 10/2022</i></p>		

Secrétaire comptable : Nathalie FAQUET

Patricia

JEANNOT nous a rejoint en cours d'année scolaire en tant qu'animatrice.

Pour l'année scolaire 2023-2024

Suite au départ d'Hector DIGARD en fin d'année scolaire 2022-2023, nous avons réorganisé les effectifs. Ainsi, nous avons retravaillé le poste de responsable du pôle enfance. Pour améliorer le travail transversal et faciliter les ponts entre le pôle enfance et le pôle jeunesse, nous avons ouvert un poste de directeur du pôle enfance et jeunesse, accompagné d'un directeur adjoint du pôle enfance et jeunesse. Chaque site périscolaire maintient son référent.

La directrice adjointe du pôle enfance et jeunesse a intégré notre équipe en septembre 2023. Maryne, la référente du périscolaire d'Auderville nous a quittés en fin d'année scolaire 22-23. Elle a été remplacée par Karine SANSON en septembre 2023. Marie VANDENBROUCKE est revenue de son congé maternité et parental en septembre 2023 et a repris son poste de référente. Suzy LEMONNIER (qui remplaçait Marie V) a repris son poste d'animatrice périscolaire et extrascolaire en septembre 2023.

Nous avons également accueilli Julien BUHAN en contrat d'apprentissage en tant qu'assistant administratif dans le cadre de son cursus BTS GPME⁸ afin d'avoir de l'aide d'un point de vue administratif en septembre 2023. Cf en annexe, le nouvel organigramme pour l'année scolaire 2023-2024.

Nous comptabilisons 12 salariés ainsi qu'un contrat d'apprentissage et un contrat de professionnalisation en septembre 2023.

La directrice du pôle enfance et jeunesse Luisa MIRIEL, nous a rejoint le 4 janvier 2024. Anaïs LEMOINE, animatrice, nous a rejoint le 15 janvier 2024.

⁸ Gestion de petite et moyenne entreprise

L'ÉQUIPE DES MERCREDIS RÉCRÉ'ACTIFS

L'ÉQUIPE D'ANIMATION



SUZY



MATHILDE



MATHIS



VALÉRIE



MARIE



KARINE



ANAÏS

RÉFÉRENTE DES MERCREDIS



KARINE

✉ enfance.phare@gmail.com
karine.associationphare@gmail.com
☎ 02 33 04 88 94

COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION PHARE



MANON

✉ manon.associationphare@gmail.com

☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



LUISA

✉ luisa.associationphare@gmail.com

☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

DIRECTRICE ADJOINTE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



OLIVIA

✉ olivia.associationphare@gmail.com

☎ 06 40 96 96 37

☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)



L'ÉQUIPE D'AUDERVILLE/JOBOURG



LE MATIN SUR JOBOURG



LE MATIN SUR AUDERVILLE



LE MIDI



**RÉFÉRENT DE LA MAISON DES JEUNES.
IL PROPOSE AUX CM1 ET CM2 DE VENIR
DÉCOUVRIR LA MJ CERTAINS VENDREDI**

LE SOIR SUR JOBOURG



LE SOIR SUR AUDERVILLE



**COORDINATRICE DE
L'ASSOCIATION PHARE**



**DIRECTRICE DU
PÔLE ENFANCE JEUNESSE**



**DIRECTRICE ADJOINTE DU
PÔLE ENFANCE JEUNESSE**



RÉFÉRENTE DU SITE



L'ÉQUIPE D'OMONVILLE-LA-ROGUE



LE MATIN



ANAIIS

SUZY

MATHILDE



RÉFÉRENT DE LA MAISON DES JEUNES. IL PROPOSE AUX CM1 ET CM2 DE VENIR DÉCOUVRIR LA MJ CERTAINS JEUDIS

LE MIDI



SUZY

MATHILDE

MARIE V.

ANAIIS



KILLIAN

LE SOIR



MATHILDE

SUZY

MARIE V.

ANAIIS



COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION PHARE



PHARE ASSOCIATIONPHARE@HOTMAIL.COM
 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



LUSA ASSOCIATIONPHARE@HOTMAIL.COM
 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

DIRECTRICE ADJOINTE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



OLIVIA ASSOCIATIONPHARE@HOTMAIL.COM
 06 48 96 95 37
 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

RÉFÉRENTE DU SITE



ENFANCE.PHARE@HOTMAIL.COM
 PHARE.PHARE@HOTMAIL.COM
 02 33 04 88 99

Il manque la photo de notre collègue animatrice Marie LEREVEREND qui est partie en congé maternité avant que l'organigramme soit refait.

c. Le périscolaire

➤ Les horaires du périscolaire se décomposent comme suit :

Horaire/Sites	Omonville la Rogue	Auderville	Jobourg
Matin	7h30-8h30	7h30-8h30	7h30-8h30
Midi	11h45-13h45	12h00-14h00	/
Soir	16h30-18h30	16h30-18h30*	16h30-18h30

*A partir de septembre 2023, l'accueil se fait jusque 18h30 le lundi et jeudi et jusque 18h le mardi et le vendredi car les présences indiquaient que les familles n'avaient pas besoin de ce service après 18h.

> Effectifs moyens aux périscolaires

	Auderville	Jobourg	Omonville la Rogue
Matin	1	1	8
Midi	64	/	56
Soir	2	3	11

➤ Les activités périscolaires :

La semaine de la presse du 27 au 31 mars 2023, première édition « Allo le monde »

Il s'agit de la première édition de la semaine de « la presse et de la lecture » qui a été lancée.

Le programme de cette semaine :

Les animateurs ont proposé aux enfants de créer des affiches permettant de retracer la vie d'une journée dans notre accueil. De la photographie à la rédaction des titres et des textes, les enfants sont devenus des apprentis journalistes.

En partenariat avec les Francas de la Manche, une radio mobile a été installée sur les périscolaires pour des animations sur les temps du midi (lundi et mardi à Omonville la Rogue et jeudi et vendredi à Auderville).

Les médiathèques de Digulleville et Jobourg ont proposé une sélection de livres sur le thème du journalisme et de la Hague dans les contes et les légendes.

Les enfants ont eu accès à un espace avec des journaux à disposition. Ils pouvaient également écouter la radio grâce à l'installation d'un espace avec des casques audios.

« L'Arbre dans tous ses états » - Géoparc

La commune de la Hague a lancé pour l'année scolaire 2022/2023 l'appel à projet « l'arbre dans tous ses états ». L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses qu'offre la commune de la Hague, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation mais aussi qu'ils redécouvrent leur territoire de proximité. La Hague est un véritable terrain de jeu pédagogique et l'objectif est ainsi de soutenir les écoles et associations-jeunesse à s'en saisir.

Ce projet fait suite à celui de 2021-2022 « herbier de chez nous » qui avait permis de découvrir les arbres et les plantes de notre territoire.

Les équipes ont répondu à quatre objectifs :

- 1- Permettre aux enfants la découverte des insectes
- 2- Permettre aux enfants la découverte des oiseaux
- 3- Entendre et lire des histoires et légende de la Hague
- 4- Découvrir de nouveaux supports artistiques

Dans ce cadre les enfants ont observé la faune puis ont fabriqué des boules à graisse, créé des mangeoires et niochirs pour les oiseaux. Ils ont fait un atelier aquarelle avec Marie Noëlle MROZECK⁹ et sont allés au Manoir du Tourp.

Dans le cadre de l'ouverture culturelle, nous avons créé deux comptes au réseau ZIGZAG de la Hague :

- Une carte pour le périscolaire d'Auderville/Jobourg disponible à la médiathèque Jobourg

⁹ Marie Noëlle MROZECK est une artiste peintre du territoire. Elle intervient au sein des établissements.

- Une carte pour le périscolaire d'Omonville-la-Rogue disponible à la médiathèque Cotentine de Digulleville.

Ainsi, les équipes ont pu emprunter des livres et proposer des animations en lien avec la lecture aux enfants.

Un télescope a été installé. Le matin et le soir, les enfants pouvaient aller observer la nature. La malle pédagogique astronomie a également été détournée comme support de retour au calme. Les enfants pouvaient à tour de rôle observer la mer, les arbres, les bateaux, la lune etc.

Les enfants ont aussi rangé la bibliothèque de l'école d'Auderville lors du temps du midi.

Dans le cadre de l'ouverture artistique, les enfants ont fabriqué des décorations pour le restaurant scolaire - un aquarium en carton et des poissons en perles hama – ainsi qu'une carte de bon rétablissement à un enfant de l'école qui se trouvait hospitalisé etc. Ils ont également décoré la salle périscolaire sur le thème AVATAR. Plusieurs grands dessins ont été effectués par les enfants. Les enfants ont aussi travaillé sur le thème de l'univers. Ainsi, ils ont fabriqué des aurores boréales, des nébuleuses, des rideaux de planètes, des lunes etc.



Dans le cadre de l'apprentissage de l'autonomie, nous avons installé des espaces où les enfants peuvent se servir de ce dont ils ont besoin. Ils doivent remettre à leur place ce qu'ils ont pris pour que les espaces soient toujours rangés et agréables.

Dans le cadre de l'ouverture à l'activité sportive, des malles pédagogiques sportives ont été créées. Ces malles sont composées de plusieurs types de sports : tir à l'arc, Speed Bell etc.



Activités sportives



Activités manuelles



d. Les mercredis

L'objectif des mercredis est de permettre aux enfants de se reposer au milieu de leur semaine scolaire. La journée du mercredi est dédiée à une réelle coupure pendant la semaine scolaire pour les enfants. Le fonctionnement est similaire à celui des vacances. Nous permettons aux enfants d'exercer une plus grande liberté. Ainsi, grâce à des conseils d'enfants, ils peuvent décider des activités auxquelles ils souhaitent participer.

➤ Les horaires du mercredi et des vacances scolaires*

Accueil complémentaire	7h30-8h30
Matin sans repas	8h30-12h
Matin avec repas	8h30-13h30
Après-midi sans repas	13h30-17h30
Après-midi avec repas	12h-17h30
Journée complète avec repas	8h30-17h30
Journée complète sans repas	8h30-12h / 13h30-17h30
Accueil complémentaire	17h30-18h30

*A l'exception des vacances de Noël

➤ **Effectifs mercredis**

Accueil complémentaire	10
Matin avec repas	1
Matin sans repas	1
Après-midi avec repas	1
Après-midi sans repas	1
Journée complète avec repas	18
Journée complète sans repas	0.07

Accueil complémentaire	6
------------------------	---

➤ **La semaine de la presse du 27 au 31 mars 2023, première édition « Allo le monde »**

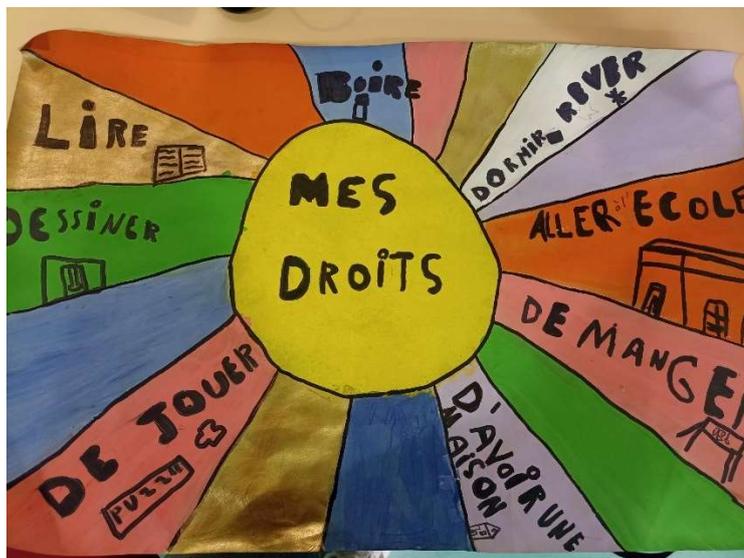
Les enfants sont allés visiter une station de radio et ont rencontré les professionnels qui la font vivre.

➤ **Quelques exemples des activités proposées pendant le mercredi :**

- Bricolage autour de la laine
- Création d'une maquette d'astronaute
- Just Dance
- Jeux de société
- Création d'une affiche sur les droits des enfants lors de la journée des droits des enfants
- Journée jeux
- Chasse aux objets cachés etc.
- Visite du jardin partagé

➤ **Journée de Noël**

Les enfants ont fait de la cuisine le matin avec les bénévoles de l'espace de convivialité. Ils ont confectionné des gâteaux et des roses des sables pour le goûter. L'après-midi, les enfants ont fait un grand jeu. Ils étaient par équipe et plusieurs jeux étaient proposés dans les différents lieux du centre de loisirs et de l'école. Lors du goûter partagé tous ensemble, le père Noël est venu apporter des cadeaux pour le centre de loisirs. Ensuite, les enfants ont pu prendre des photos avec lui. Nous avons prévu une petite imprimante photo afin d'imprimer les photos et que chaque parent reparte avec dans le but d'en garder un souvenir.



Affiche sur les droits des enfants



Visite du jardin partagé



Arrivée du Père-Noël

e. Les vacances

➤ **Effectifs en moyenne vacances**

Vacances	Octobre 22	Février 23	Avril 23	Juillet 23	Août 23
Toutes plages horaires confondus (accueil complémentaire inclus)	29.2	36.9	47.7	37.2	35.60
Accueil complémentaire matin	4	7	8	4	6
Matin avec repas	0.88	0.5	2	2	1
Matin sans repas	0.1	1	1	1	0.5
Après-midi avec repas	1	0.2	1	1	0.4
Après-midi sans repas	1.22	2	0.4	1	1

Journée complète avec repas	11.77	15	22	17	16
Journée complète sans repas	0	0	0.6	0	0
Accueil complémentaire soir	6.22	6	6	7	7
Journée avec pique-nique	18	28	31	26	26
Nombre d'enfants inscrits & présents sur la période	39	57	67	54	60

*1 jour de fermeture dû aux intempéries le 2 novembre

➤ Les activités pendant les vacances scolaires :

« L'Arbre dans tous ses états »

L'équipe du centre de loisirs a proposé un projet autour des abeilles et de leur importance pour faire vivre les arbres. Les enfants ont pu découvrir le fonctionnement d'une ruche et le travail d'une butineuse en suivant l'histoire de Zoé la petite abeille. Le but était de répondre aux objectifs suivants :

- 1- Permettre aux enfants la découverte des abeilles :
 - a. Découvrir que les abeilles récoltent le pollen et le nectar sur une fleur
 - b. Découvrir les différents stades de développement d'une abeille
 - c. Comprendre l'organisation d'une ruche
 - d. Découvrir les goûts des différents miels

- 2- Découvrir les arbres remarquables et lieux de diversité de notre territoire
 - a. Découverte du pin de Murray, cimetière de Digulleville (2010, label)

b. Visite du jardin botanique de Vauville

Nous avons fait appel à l'intervenante Marie Noëlle Mrozek, auprès des enfants de 3 à 6 ans pour leur apprendre à dessiner des insectes dont les abeilles.

Les enfants de 3 à 11 ans sont allés découvrir le jardin botanique de Vauville afin de comprendre les différentes plantes et arbres qui composent le lieu. Cela a permis d'observer et d'échanger sur place avec les équipes du jardin botanique sur les ruches et l'importance de leur présence sur site.

Dans le cadre de l'intergénérationnel, nous avons mis en place deux séances d'animation avec les enfants du centre de loisirs, des jeunes de la Maison des Jeunes et les bénévoles de l'Espace de convivialité. Nous avons réalisé trois arbres à insectes.

Favoriser l'ouverture culturelle, sportive et artistique des enfants est un des axes du PEDT dont l'association PHARE est signataire. L'équipe pédagogique a alors travaillé sur l'art culinaire à travers la préparation de goûters ainsi que d'un livre de recettes. Ayant un lien avec la cuisine, nos apprentis jardiniers ont mis au propre les carrés de potager et aménagé le jardin en réalisant des décorations de jardin.

Les enfants ont également participé à un atelier au Manoir du Tourp et ont fait des jeux sportifs au gymnase de Vasteville.

Les enfants sont allés à la médiathèque de Digulleville et ont emprunté des livres.

Les temps forts des vacances d'hiver

Visite de la caserne des pompiers de Beaumont-Hague

Les enfants sont partis à la découverte des pompiers volontaires de la caserne de Beaumont-Hague. Ils ont appris à manier les lances à eau et ont découvert les différents camions et le fonctionnement de la caserne.

Comme à la montagne

Une journée cocooning a été proposée aux enfants. Ils pouvaient venir en pyjama ou déguisés. Les enfants ont cuisiné le repas : soupe de légumes, raclette et fromage blanc avec des fruits au sirop. Ce repas a été un temps très convivial. Nous les avons initiés aux gestes de premiers secours avec des marionnettes et des petits jeux ludiques et musicaux.

Rencontre avec les sauveteurs en Mer de Goury

Dans la continuité de la visite de la caserne des pompiers, nous avons proposé une rencontre avec les sauveteurs en mer. Les enfants ont pu poser des questions au bénévole. Ils sont ensuite allés à la rencontre des pêcheurs et ont pu ramasser des coquillages.

Le Manoir du Tourp

Dans le cadre des jeudis de la culture, nous nous sommes rendus à deux reprises au Manoir du Tourp. Les enfants ont pu participer aux ateliers suivants :

- Les Poulpy (+6ans) : atelier peinture à base de pigment végétal
- Les Craby (-6 ans) : atelier découverte des roches de la Hague et des volcans

Ils ont également visité la nouvelle exposition « Grandes marées par Gilles REGNIER ».

sortie à la Cité de la Mer

Les Poulpy ont eu la possibilité de visiter le sous-marin le Redoutable. Les Craby ont profité des aquariums. Une place gratuite a été offerte à chaque enfant pour et par la Cité de la Mer afin que les familles puissent y retourner.

Les temps forts des vacances de Printemps

Atelier escalade

Dans le cadre de la découverte de l'ouverture au sport, nous avons proposé un atelier escalade. Cet atelier a été animé par Arnaud LEDUC du service sport et vie associative de la commune de la Hague. Les enfants ont pu s'exercer sur le mur d'escalade de Beaumont-Hague.

Bricolage d'hôtel à insectes et de passes-têtes

Dans le cadre de l'intergénérationnalité, les enfants du centre de loisirs, les jeunes de la Maison des Jeunes et les bénévoles de Plein Phare ont fabriqué des hôtels à insectes. Ils ont également réalisé des passes-têtes.

La sortie aux Marais de Carentan et de la chèvrerie avec l'Espace de convivialité

Toujours dans le cadre de l'intergénérationnalité, les enfants du centre de loisirs et les bénévoles de l'espace de convivialité ont passé une journée aux marais de Carentan et à la chèvrerie. Ils ont déjeuné ensemble le midi. Les enfants ont pu passer du temps avec les bénévoles et chacun a apprécié ce moment.

Sortie Bayeux Aventure

Les enfants du centre de Loisirs et de la Maison des Jeunes ont pu découvrir le parc de loisirs et d'attraction BAYEUX AVENTURE. Les enfants et les jeunes ont pu affronter leur peur du vide. Cette sortie avait également pour but de renforcer le lien entre les plus grands du centre de loisirs et de la maison des jeunes.

Visite de la ferme de la Haule à Gréville-Hague

Les enfants de moins de 6 ans sont allés visiter la ferme de la Haule qui fabrique du fromage de vache. Ils ont accompagné les soixante vaches pâturer dans les champs et ont découvert les petits veaux. La visite s'est terminée par une dégustation des trois fromages et d'un verre de jus de pomme.

Jeudi de la culture avec le Manoir du Tourp et la Maison natale Jean-François Millet

Dans le cadre du partenariat entre l'association, le Manoir du Tourp, la maison natale de Jean-François Millet et le centre de loisirs, les enfants ont pu profiter gracieusement des activités proposées. Les plus de 6 ans ont visité la maison de J-F Millet et ont pu comprendre comment étaient utilisés les outils de l'époque que l'on retrouvait sur les peintures de ce dernier. Les moins de 6 ans sont allés au Manoir et ont pu travailler leur sens en jouant avec les odeurs et les observations des couleurs etc.

Un barbecue sportif avec la maison des Jeunes PHARE

Afin de renforcer le lien entre les enfants et les jeunes, nous avons proposé aux jeunes de la MJ de participer à un barbecue et à un tournoi de jeux sportifs lors d'un après-midi. Les bénévoles étaient également conviés.

D'autres activités :

- Initiation Trollball entre les jeunes de la MJ d'Oxy'Jeunes de Gréville-Hague et les enfants du centre de loisirs.
- Visite de la ferme du Goubelin
- Visite de la ferme et du Jardin botanique de Vauville dont le transport et la sortie ont été financés dans le cadre de l'appel à projet Géoparc.
- Visite du toiletteur de Beaumont-Hague

Les temps forts des vacances d'été

Le thème de ces vacances était le voyage autour du monde. L'objectif était de découvrir la richesse des différents continents.

- Atelier djembé proposé par un intervenant
- Sortie à la Maison Prévert pour découvrir les œuvres du poète à travers des activités
- Intercentre avec le CLAE de Beaumont-Hague (Vitanim' Hague)
- Décoration du centre pour travailler la créativité

- Sortie à Ludiver pour découvrir les phases de la lune.
- Ateliers manuels au Manoir du Tourp
- Grand jeu sur l'Asie
- Jeux sportifs en extérieur
- Initiation au yoga
- Visite du parc animalier de Montaigu-la-Brisette

Dans le cadre de l'intergénérationnel, les enfants du centre de loisirs ont fabriqué des pizzas avec les bénévoles de l'espace de convivialité. Ils ont ensuite dégusté la pizza ensemble pendant le repas du midi.

Les temps forts des vacances d'Automne

L'objectif pédagogique de ces vacances étaient de susciter l'intérêt et la curiosité des enfants concernant l'art sous toutes ses formes :

- L'art culinaire en préparant des goûters et en créant un livret de recettes
- L'art botanique en mettant au propre des carrés de potager et en décorant le jardin à travers des réalisations.
- La sculpture et les tableaux en référence à des artistes.

Les enfants sont aussi allés à la médiathèque, ont participé à des ateliers au Manoir du Tourp et ont fait des jeux sportifs au gymnase de Vasteville.

f. Le Contrat Local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Le CLAS est un contrat local d'accompagnement à la scolarité. Il bénéficie à deux collectifs d'enfants, un à Jobourg et un à Auderville. Il ne saurait exister sans l'investissement précieux des bénévoles. Le CLAS est financé par la CAF et la Commune. Bien plus que de l'aide aux devoirs, il permet d'accompagner à la fois les enfants mais aussi les familles dans l'accompagnement à la scolarité. L'objectif est de répondre à différents axes d'intervention¹⁰ :

- 1- Un axe d'intervention auprès des enfants et des jeunes
- 2- Un axe d'intervention auprès et avec les parents
- 3- Un axe de concertation et de coordination avec les différents acteurs du territoire

Concrètement, les deux collectifs sont constitués de sept à huit enfants chacun. C'est entre 14 et 16 enfants du territoire qui bénéficient de ce dispositif. Le CLAS a lieu le lundi soir et le jeudi soir pendant une heure et demi. Environ huit bénévoles sont mobilisés lors de ces temps pour accompagner les enfants. Une animatrice sur chaque collectif est également dédiée à ce temps. L'heure et demi est découpée comme suit : une demi-heure pour le goûter, une demi-heure pour l'aide aux devoirs et une demi-heure pour des activités culturelles.

Le lien avec les enseignantes est très présent. Une réunion de début de rentrée est fixée afin que ces dernières nous indiquent les enfants qui doivent bénéficier du CLAS. Ensuite, une réunion a lieu en début d'année civile pour faire le point sur les enfants et les projets mis en place lors de l'année scolaire. La réunion a lieu avec les bénévoles, les animatrices, la référente CLAS et les enseignantes. Une convention est signée entre les différentes parties (école-association-familles).

Dans le cadre de l'appel à projet « L'Arbre dans tous ses états », 14 enfants bénéficiant du CLAS ont effectué une sortie, accompagnés des animatrices et des bénévoles, autour du port de Goury. Ils sont allés à la rencontre de la Société Nationale de Sauvetage en mer (SNSM) de Goury.

¹⁰ *Référentiel national de financement des contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas) par les Caf, mars 2019*

Des activités manuelles ont été mises en place. Les enfants devaient fabriquer un jeu de société en bois, le « pique-plume » revisité avec l'aide des bénévoles et de l'animatrice. Ils ont choisi le thème de la mer et ont dessiné les animaux. C'est ensuite Jean-Paul, un des bénévoles, qui a retracé les dessins sur les morceaux de bois.

Des activités sur les cinq sens ont également été mis en place. Les enfants devaient découvrir les différentes saveurs les yeux fermés.

Des activités parents-enfants ont été mises en place. Un temps convivial a eu lieu avec les parents. Les enfants ont réalisé un kit de riz au lait à offrir à leurs parents. Ces derniers ont été conviés autour d'un café et des petites douceurs. Les enfants ont réalisé des fruits en pâte d'amande et décoré des sachets pour qu'ils les ramènent à leurs parents.



g. Le service de la navette

Dans un souci d'accessibilité aux familles, un service de navette est proposé le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires le matin et le soir. Les horaires de la boucle ont été modifiés à la rentrée scolaire 2023.

Les 6 communes déléguées sont desservies : Omonville la Rogue, Omonville la Petite, Digulleville, Saint Germain des Vaux, Auderville, Jobourg. Pour le moment, seuls 4 arrêts sont sollicités. Il est tout à fait possible de faire connaître à l'association ses besoins afin que l'on ouvre les arrêts des deux autres communes déléguées non desservies à aujourd'hui.

Arrêts desservis	Matin	Soir
Omonville la Petite (La Valette)	9h06	17h06
Jobourg (l'Eglise)	9h15	17h15
Auderville (Mairie)	9h25	17h25
Saint Germain des Vaux	9h32	17h32

Les familles doivent s'inscrire au préalable.

Lorsque nous avons besoin, nous faisons appel aux bénévoles pour la conduite du mini-bus. Ainsi, les bénévoles passent du temps avec les enfants lors des trajets. Cela crée du lien entre chaque enfant et les bénévoles. Nous tenons à les remercier pour cela.

IV. Le pôle jeunesse

La Maison des jeunes a connu un début d'année 2023 plus difficile. En effet, le groupe de jeunes habitués depuis quelques années a grandi et est parti vers d'autres horizons. Le renouvellement de ce groupe a pris un peu de temps. La fréquentation de la maison des jeunes a alors diminué un temps. Le départ du directeur de la maison des jeunes, après une longue absence, à la rentrée 2023 a aussi été un frein au renouvellement de la maison des jeunes.

Le mini camp 2023 n'a pas eu lieu faute de présences des jeunes.

Nous avons alors procédé à un nouveau recrutement avec l'entrée de Killian en contrat de professionnalisation en tant que référent jeunesse en alternance dans le cadre d'un DEJEPS¹¹. Son projet DEJEPS est de travailler sur le partenariat local afin d'impulser et de faire vivre la maison des jeunes sur le territoire de la Pointe. Ainsi la MJ est dotée d'un référent jeunesse depuis septembre 2023. Il est accompagné d'un animateur.

La MJ est ouverte en périodes scolaires :

- Le mercredi de 13h30 à 18h45
- Le vendredi soir de 17h à 20h45
- Le samedi de 11h à 18h45

La MJ est ouverte en vacances scolaires (à l'exception de Noël et du mois d'août) :

- Du lundi au vendredi de 11h à 18h30

¹¹ Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

a. Projet pédagogique

Le projet pédagogique a été écrit par l'équipe pédagogique et les jeunes. Un temps de travail en commun a été préparé afin de faire valoir les besoins et les envies des jeunes sur le document. Ainsi, il s'oriente autour de trois axes :

1. Une maison des jeunes dynamique et attrayante
 - 1.1. Augmenter la portée de la MJ (service de navette plus accessible, hors les murs)
 - 1.2. Travailler la communication
2. Permettre aux jeunes d'être auteurs de leurs temps libres
 - 2.1. Faire de la MJ un lieu des possibles (création de plannings avec et pour les jeunes, aménager les espaces)
 - 2.2. Etablir une dynamique de projets
3. Développer un cadre sain où le collectif prend en compte les individualités
 - 3.1. Faire de la maison des jeunes un espace où chacun peut s'exprimer et être pris en compte
 - 3.2. Etablir un cadre clair, logique et débattable

Un travail constant de prospection et de communication de la maison des jeunes a permis de fidéliser un nouveau groupe de jeunes.

Les actions mises en place :

- Les passerelles le jeudi et le vendredi midi. Depuis le début de l'année 2023, le directeur de la Maison des Jeunes mangent avec les CM du périscolaire d'Omonville la Rogue. Ensuite, ils descendaient à la MJ afin de faire une animation. Depuis septembre 2023, ces passerelles ont également lieu à Auderville. Le référent se déplace au périscolaire d'Auderville dans le but de proposer des animations au CM.

- Un lien avec le collège a été enclenché afin de travailler en partenariat pour permettre de proposer aux jeunes des animations socio-éducatives.
- Le référent jeunesse et l'animateur vont fréquemment à la rencontre des jeunes, par exemple dans le bus ou bien à la sortie du collège.

b. L'équipe pédagogique

Pour la première période de l'année :

Organigramme équipe salariée au 18/11/2022	
 <p>Julien MAZE, coordinateur (35h en CDI). <i>Entrée en 12/2021.</i></p>	
<p>Hector DIGARD, responsable du Pôle Enfance (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2018.</i></p>	 <p>Florian FAUCON, directeur de la MJ (35h en CDD jusqu'au 31 décembre). <i>Entrée en 06/2021.</i></p>
<p>Omonville La Rogue</p>	<p>Jobourg/Auderville</p>
 <p>Marie VANDENBROUCKE, référente du site périscolaire sur Omonville et directrice adjointe pendant les vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 09/2019.</i></p>	 <p>Maryne VIEL, référente du site périscolaire sur Auderville/Jobourg, coordinatrice du dispositif CLAS (32h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>
 <p>Suzy LEMONNIER, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Valérie DIGARD, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Auderville (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>
 <p>Marie LEREVEEND, animatrice périscolaire, mercredi et vacances sur Omonville (35h en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>	 <p>Géraldine BAVINCKHOVE, animatrice périscolaire et intervenante CLAS sur Jobourg (24h annualisé en CDI). <i>Entrée en 08/2022.</i></p>
	<p>Océane GUILLOT, animatrice périscolaire sur Jobourg/Auderville et animatrice jeunesse sur la MJ (35h00 annualisée en CDD jusqu'au 16 décembre 2021) 14,5h sur la MJ et 21h25 sur le péri en semaine / 30h MJ pendant les vacances. <i>Entrée en 08/2022.</i></p> 
 <p>Mathis DUFOUR, animateur périscolaire sur Auderville et animateur sur Omonville les mercredis et vacances (35h en CDI). <i>Entrée en 02/2022.</i></p>	
 <p>Hugo COUPPEY, animateur périscolaire sur Auderville/Jobourg et Omonville (22h en CDD jusqu'au 16 décembre 2021). <i>Entrée en 10/2022</i></p>	

Secrétaire comptable : Nathalie FAQUET

Pour la deuxième période de l'année

L'ÉQUIPE DE LA MAISON DES JEUNES

L'ÉQUIPE D'ANIMATION





• 1 SAMEDI PAR MOIS

RÉFÉRENT DE LA MJ



✉ KILLIAN.ASSOCIATIONPHARE@GMAIL.COM
 ☎ 06.73.00.85.95

KILLIAN

COORDINATRICE DE L'ASSOCIATION PHARE



✉ MANON.ASSOCIATIONPHARE@GMAIL.COM
 ☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

MANON

DIRECTRICE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



✉ LUISA.ASSOCIATIONPHARE@GMAIL.COM
 ☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

LUISA

DIRECTRICE ADJOINTE DU PÔLE ENFANCE JEUNESSE



✉ OLIVIA.ASSOCIATIONPHARE@GMAIL.COM
 ☎ 06 40 96 06 37
 ☎ 02 33 93 87 10 (BUREAU DE L'ASSOCIATION)

OLIVIA

(Luisa à partir de janvier 2024)

c. Les périodes scolaires

➤ Les effectifs en moyenne

	Mercredi 13h30-18h45	Vendredi 17h-20h45	Samedi 11h-18h30
Accueil matin uniquement	/	/	0.13
Accueil après-midi uniquement	5.17		3.34
Accueil journée complète	/	/	1.26

Accueil soir	/	4.37	/
--------------	---	------	---

Fréquentation de la MJ depuis 2020	
2020	29 jeunes différents
2021	32 jeunes différents
2022	30 jeunes différents
2023	23 jeunes différents

On remarque une baisse significative de la présence du nombre de jeunes malgré la fréquentation du nombre de jeunes différents qui est venu au moins une fois à la MJ, ce qui signifie que nous n'avons pas maintenu une présence régulière de ces jeunes.

Dans le cadre de La Quinzaine de la parentalité, action mise en place par la commune de la Hague, les jeunes sont allés voir une pièce de théâtre intitulée *#Intimité* de la Cie Rhino l'a vu. L'objectif de cette soirée était d'aborder les thématiques spécifiques à l'adolescence. Chaque saynète était suivie d'un échange entre les spectateurs et les comédiens.

Une soirée avec les parents a également été proposée mais ce fut plus difficile à mettre en œuvre car seul un parent était présent.

➤ Les vendredis soirs « Apéro : comment ça va ? »

L'objectif de ces moments est de développer la vie de groupe à la Maison des Jeunes. Ce temps est obligatoire pour tous les jeunes dont c'est la première venue. Ce temps devient ensuite optionnel. Des gâteaux apéritifs et des boissons sucrées sont proposés. Un bâton de parole passe de main en main afin que chacun puisse s'exprimer devant le groupe. Chacun peut raconter des événements de la vie externe ou interne à la MJ. Au début, ce moment était perçu comme gênant pour les jeunes. Au fil des semaines, les jeunes ont saisi davantage l'importance de ce dernier. Ils comprennent qu'ils ont pour eux un moment d'expression libre

où chacun peut les écouter et interagir. Ensuite, le programme du mois prochain ou de la prochaine période de vacances est préparé. C'est aussi l'endroit pour discuter des règles de la MJ. Il y a des règles non-négociables relevant de la loi et permettant la sécurité de chacun. Celles-ci sont immuables. Il y a également des règles négociables correspondant à l'organisation de la vie au sein de la MJ. Ainsi, en fonction de ce que chaque jeune vit et veut modifier, les règles peuvent être amenées à changer. L'objectif est le débat et la volonté de trouver un consensus. Si non, un vote est établi.

- Les activités phares sont choisies lors de temps communs avec les jeunes. Ainsi, voici une liste non-exhaustive des activités et sorties pouvant être réalisées :
 - Un cache-cache dans Omonville la Rogue et les bois ; tournoi de ping-pong ; loup-garou au chemin des douaniers ; fabrication d'un jeu de société maison ; découverte de jeux de société ; tournoi d'un jeu vidéo ; chasse au trésor ; décoration de la maison des jeunes ; cinéma maison ; journée défis ; cuisine etc.
 - Plage de Querqueville ; pièce de théâtre ; match de handball à la JS Cherbourg ; match de foot du SM de Caen ; cinéma et repas en ville ; sortie au marché de Noël etc.
- Dans le cadre de la Guing'Art au début de l'été 2023, les jeunes ont participé en proposant une vente de crêpes et de boissons pour faire de l'autofinancement. Les bénévoles de l'Espace de convivialité se sont joints à eux afin de confectionner les crêpes et de les aider à les vendre. Ce fut un franc succès.

d. Les vacances scolaires

- Les effectifs en moyenne

	Vacances scolaires 11h-18h30
Accueil matin uniquement	0.12
Accueil après-midi uniquement	2.23
Accueil journée complètes	2.73

Les moyennes d'effectifs pour les sorties et activités toutes périodes confondues sont :

- 6 jeunes en moyenne par soirée
- 4.8 jeunes en moyenne par sorties
- Des projets en commun avec les autres associations
 - Vitanim' Hague et le Carnaval de Beaumont Hague
 - Troll ball Horror Cup organisé par Oxyjeunes.
- Des projets en commun avec le pôle enfance et le pôle espace de convivialité
 - Grand jeu
 - Sortie à Bayeux Aventures
 - Confection d'arbres à insectes
- Bivouac
 - Lors des vacances d'Automne, les jeunes ont pu faire un bivouac. Ces derniers étaient acteurs de l'organisation du bivouac avec les animateurs. Ils ont constitué un menu et une liste de courses. Le budget avait été constitué en amont. Ensuite, les jeunes ont été sollicités pour la préparation du repas. Ils se sont répartis les tentes, puis en binôme, ont chacun positionné et installé leur tente. L'équipe a préparé une veillée en proposant « un loup-garou animé ». Le lendemain matin, le petit déjeuner a été pris tous ensemble. Tout le monde a rangé et lavé les tentes. L'objectif de ce bivouac était de découvrir et/ou vivre une nuitée dans le cadre d'une expérience de camping et de favoriser la cohésion de groupe par la vie en collectivité.
- Dans le cadre de la Troll Ball Horror Cup, les jeunes ont confectionné des déguisements à partir de tissus récupérés.

e. Le service de la navette

Une navette est disponible pour aller chercher et déposer les jeunes qui ne peuvent se déplacer. Ce service est assez peu utilisé lors de l'année 2023 car les jeunes fréquentant la MJ viennent principalement d'Omonville la Rogue. Toutefois, il tend à se développer pour l'année 2024.

VILLE	JOBOURG	AUDEVILLE	ST-GERMAIN-DES-VAUX	OMONVILLE-LA-PETITE	DIGULEVILLE
ARRÊT	Parking Eglise	Parking Mairie	Arrêt Le Boug (Parking en face du port Racine)	Arrêt Hôtel La Roche des Marais	Parking Mairie
Mercredis	13h45 18h30	13h50 18h25	13h55 18h20	14h05 18h10	14h15 18h
Vendredis	17h 20h30	17h05 20h25	17h10 20h20	17h20 20h10	17h30 20h
Samedis	13h 18h15	13h05 18h10	13h10 18h05	13h20 17h55	13h30 17h45
Vacances	11h15 18h15	11h20 18h10	11h25 18h05	11h35 17h55	11h45 17h45
Vacances (soirée)	14h45 22h15	14h50 22h10	14h55 22h05	15h05 21h55	15h15 21h45



Promenade au fort



Sortie au stade Malherbe de Caen



Départ pour le bivouac



Jeu Among Us



Olympiade avec le centre de loisirs



Fabrication d'épée

V. Le pôle espace de convivialité

a. Sa philosophie

La vocation de l'espace de convivialité s'articule de plus en plus autour de la prise en compte du lien social dans toute sa dimension, à savoir tout mettre en œuvre pour faire au mieux société, là où on habite.

L'espace de convivialité s'est alors engagé dans une recherche qui lui permettrait de s'adresser au plus grand nombre et de prendre en compte les besoins de son territoire dont la population le conduit à un perpétuel réaménagement de ce qu'il propose. Ainsi, pour plus de lien et de cohérence interne au sein de l'association, l'espace de convivialité cherche à proposer d'autres voies d'accès vers lui, pour élargir son public, et répondre à des besoins réels.

On peut imaginer le chemin parcouru depuis qu'un petit groupe de personnes a lancé l'idée de lieu de rencontre d'entraide et de partage. Son fonctionnement qui relevait plus d'un collectif où tout se débattait en grand groupe a évolué vers une structure plus représentative. Mais dans cette évolution de son fonctionnement, il n'a pas perdu son socle de valeurs.

Son éthique repose toujours sur la préservation du lien par l'entraide et le partage de ses compétences au profit des autres, de tous les autres quel que soit leur âge. L'un des engagements premiers de l'espace de convivialité reste l'accueil de tous et demeure au cœur de son action.

Si l'espace reste porté et animé par les bénévoles, si leur implication reste un axe essentiel, il n'est plus totalement exclusif. En effet son action est désormais soutenue par la coordinatrice de l'association Manon GESBERT qui nous a rejoint en février 2023.

Comme évoqué lors du bilan 2022, nous avons commencé à concrétiser les grands axes de réflexions évoqués, à savoir :

- notre questionnement autour d'une autre gouvernance
- notre approfondissement du projet associatif en lien avec notre territoire
- notre envie d'évoluer ou non vers un espace de vie sociale

-le lien à établir avec d'autres associations

Tout cela dans le but de s'ouvrir à un public plus élargi avec un panel d'activités diversifiées mais aussi repérant qui permette d'inscrire des propositions dans la durée. Ces choix qui modifient petit à petit notre fonctionnement et nos propositions.

Notre fonctionnement s'articule toujours autour de réunions d'échanges et de réflexion sur un thème soit en interne (bilan des visites EVS, DLA, Fonctionnement du jardin, Organisation buvette, Préparation du forum etc.) soit en lien avec la commune (Rencontre de proximité avec les élus, Réunions AADS, réunion mairie autour de la jeunesse ou des solidarités) ou avec d'autres associations (réunion APE pointe, Réunion Channel Arts, Rencontre entraide du 3eme âge, Réunion AACH, réunion comité des fêtes etc.)

Nos plannings sont toujours l'objet d'une réunion mensuelle et sont établis pour le mois suivant afin de garder de la souplesse pour les bénévoles qui les façonnent. Toutefois, nous avons conscience que cela ne nous permet pas de nous ajuster au calendrier de la communication de la Commune. Pour autant, nous transmettons nos plannings en commune déléguée qui se charge de la diffusion auprès des habitants.

En seconde partie de ces réunions nous abordons différents points relatifs à notre fonctionnement, à nos orientations, à évoquer différents projets possibles.

D'autres informations utiles ainsi que les synthèses des réunions sont transmises par l'intermédiaire de notre liste de diffusion.

Nos locaux situés à Saint germain des Vaux restent accessibles tous les samedis après-midi de 15h à 17h pour un accueil convivial et parallèlement il peut se dérouler une activité dans une autre salle ou une sortie peut être organisée à l'extérieur. Nous pouvons tout à fait ouvrir d'autres jours de la semaine.

Les propositions d'activités regroupées sur nos plannings sont très variées et nouvelles car en lien avec les compétences des adhérents, et donc plus nous renouvelons nos adhérents et plus nous ouvrons le panel des possibles.

Nous prenons cependant en compte les demandes particulières pour y répondre dans la mesure du possible et nous avons fait le choix de mettre en avant certaines régularités dans les

activités que nous proposons. Ainsi le code de la route, les randonnées, l'atelier écriture - et une ébauche d'atelier tricot qui se concrétisera un peu plus tard en 2024 – ont été mis en place de manière régulière.

Nous avons aussi désormais fait le choix de propositions qui autant que faire se peut se tiennent le mercredi après-midi de 14h à 16h (code de la route, café tricot...)

Enfin les différentes opportunités de visites ou de découvertes peuvent amener des personnes à se regrouper pour un évènement particulier (vente aux enchères, visite de jardins, etc) sur un autre jour.

b. Les activités proposées en 2023

Entraide, partage et convivialité

Le souci d'accueillir, l'envie de partager des activités communes, la possibilité d'y révéler ses compétences et de partager ses savoirs faire restent ce qui fondent notre pôle. Dans un souci d'implication et d'engagement de tous, Phare ne se définit pas comme un lieu où l'on consomme de l'activité, mais ce qui le caractérise est bien de prendre en charge ses propres activités et d'être force de proposition pour son fonctionnement et ses propositions d'actions.

On peut constater combien la fréquentation de l'espace de convivialité permet à des habitants de nouer des liens dont certains s'avèrent pérennes, et se prolongent au-delà de l'espace.

Ce lieu de convivialité a permis de faire connaissance et découvrir des personnes qu'autrement nous n'aurions peut-être jamais abordées. De cela, il ressort une richesse

indéniable. (partage d'histoires, d'expériences de vie...) (accueil des nouvelles personnes)



L'entraide se manifeste aussi auprès de nos plus anciens que le groupe entoure de sa bienveillance. (transport, aide pour pratiquer certaines activités, encouragements...)

L'entraide c'est aussi aider l'autre à mettre en place une activité quand il ou elle le sollicite. On peut être dans la co-réalisation, ou l'aide à ceux qui exécutent.

L'entraide c'est aussi co-intervenir au jardin, se prêter des outils, prendre soin de la parcelle commune, échanger des plants ou partager des produits de sa récolte.



Enfin l'entraide ça peut être les bénévoles de Plein Phare qui participent ou encadrent des déplacements des jeunes dans les autres pôles.

Ou les adhérents de Phare qui sont sollicités pour prêter leur concours lors d'autres manifestations (aide pour le concert d'été du comité des fêtes, participation à une



manifestation de l'APE ...)

La convivialité, c'est ce qui nous fait apporter des gâteaux et des boissons à partager, ce qui nous fait organiser des manifestations avec les salariés (galette, beaujolais nouveau...).

Parfois, on vient plus pour l'échange et la discussion autour d'un café que pour l'activité ou parce qu'on sait qu'on va y retrouver quelqu'un. De plus, nous pouvons trouver à l'association une bibliothèque partagée où chacun peut emprunter ou lire sur place des livres ou des magazines très variés.

Ces moments sont le lieu privilégié pour des échanges spontanés, des moments de rires et de bonne humeur ou au contraire des moments où l'on peut manifester son empathie face aux difficultés des uns ou des autres à travers une écoute chaleureuse. Bien sûr, ce n'est pas le seul lieu où cela se joue, mais cela y participe également.

Tout cela s'est traduit tout au long de l'année dans différentes activités et actions.

C'est ainsi que cette année dans le domaine de la convivialité, nous avons pu proposer des échanges et des rencontres autour de partages de galettes, crêpes, gaufres, gâteaux, fêtes d'anniversaire et goûters divers pour finir par un beau goûter de Noël en décembre 2023.

Nous avons mis en place de nombreux ateliers de jeux autour du bridge, de la belote, de jeux de société, de petits lotos improvisés et autres jeux de dominos, triominos et cartes parfois avec les jeunes qui nous ont initiés à certains jeux comme le 6 qui prend.



Bien entendu, les activités manuelles restent à l'honneur avec la broderie, le tricot, le crochet ou la couture, sans oublier la cuisine avec une initiation à la maîtrise du chocolat, la fabrication d'un tiramisu etc. On a pu construire des cabanes pour les oiseaux, peindre des passe têtes, fabriquer des masques, des instruments de musique...

Il y a eu des sorties d'organisées autour de randonnées mensuelles, de sorties dans les marais de Carentan, à la pêche ou à la cidrerie, des visites commentées du village...

Enfin des découvertes particulières autour du monde des enchères avec sorties associées, autour du nucléaire avec vidéo projection, ou de projections autour des oiseaux et des projets

particuliers autour de la mémoire avec les noëls de notre enfance qui faisaient suite au travail sur la mémoire du village et qui précède notre atelier de cette année autour de l'école.

On y trouve aussi l'été des activités plus physiques pour bouger et s'entretenir avec la gym ou la danse proposées aux vacances.

Nous avons pu mettre en place des ateliers tablette avec Cap Numérique dans le cadre de l'accès aux droits. Ainsi, Eric Barbier a proposé six ateliers aux bénévoles de l'Espace de convivialité et s'est déplacé à Saint Germain des Vaux.

Enfin des régularités se sont imposées en plus des randonnées avec les révisions régulières du code de la route, les ateliers d'écriture...

Bref, on a tenté l'ouverture, la régularité et la collaboration avec d'autres associations.

A tout cela il faut ajouter nos participations collectives au forum des associations, à la guing'art, au carnaval de l'APE, à la buvette du marché d'été.



c. Quelques données chiffrées

Beaucoup de propositions diversifiées, mais une participation inégale qu'on ne cesse d'interroger sans pouvoir en déterminer les raisons. Pour autant la moyenne de fréquentation par atelier est en augmentation avec quelques beaux ateliers réunissant plus de 20/25 personnes et beaucoup autour d'une quinzaine de personnes même s'il reste des ateliers moins partagés.

73 personnes ont réglé une adhésion entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023. Mais rapporté à notre comptage précédent de septembre 2022 à septembre 2023 on obtient un total de 69 ce qui peut nous permettre de dire qu'on réunit environ 70 adhérents pour cette année ce qui est un peu plus qu'en 2022 (64 adhérents)

A noter que tous les participants ne sont pas adhérents et que tous les adhérents ne sont pas des participants assidus. Certains s'acquittent d'une cotisation pour un type d'activité seulement.

Il existe cependant un groupe de 20 à 25 personnes qui participent régulièrement aux activités proposées.

En 2023 nous avons proposé une à deux activités par semaine ce tout au long de l'année hors une coupure de 15 jours en août cependant mise à profit pour l'organisation de la buvette, et la préparation du forum.

Bref les idées sont toujours là pour répondre à nos objectifs d'accueil, notre besoin de faire ensemble, de partager nos compétences de se responsabiliser et de s'engager pour les autres. Et cela s'est particulièrement traduit au cours de cette année 2023.



Siège social : 2, rue les Courboeufs, Saint-Germain des Vaux, 50440 La Hague - ☎ : 02.33.93.87.10 – phare50440@gmail.com
Site Internet : www.phare-pointe-hague-animation-rencontre

VI. Bilan du compte de résultat

Cf. Annexes

VII. Perspectives et remerciements

Comme nous avons pu le constater, l'année 2023 fut une année riche en développement de projets. De gros chantiers entamés sont à poursuivre pour l'année 2024 :

- La rédaction du projet social pour déposer un dossier de demande d'agrément EVS auprès de la CAF lors de la commission d'octobre 2024.
- Dans le cadre du DLA, façonner un questionnaire pour aller à la rencontre des habitants et recueillir des données essentielles pour faire évoluer l'association, rédiger le projet associatif et travailler sur la gouvernance collégiale
- Mettre en place un projet commun avec le centre social.
- Poursuivre le travail dans le cadre de l'accès au droit
- Développer la Maison des jeunes par l'impulsion de partenariats locaux
- Développer l'implication dans les parcours « PLAN MERCREDI » (culture, sport et CPS).
- Installation d'un accueil chaleureux au sein du siège social.
- Etc.

Nous tenons à remercier les élus de la Commune de la Hague, Madame le Maire Manuela MAHIER, le service éducation et le service solidarité, les mairies déléguées de la Pointe de la Hague, les associations partenaires, les associations jeunesse, le réseau ZIG ZAG, Cap Numérique, les écoles d'Auderville/Jobourg et d'Omonville la Rogue/Gréville Hague, la CAF, la MSA, le SDEJ, les bénévoles du CLAS, les bénévoles de PLEIN PHARE, les administrateurs et les membres du Bureau, les adhérents, la Ligue de l'enseignement et le cabinet SOAL pour l'accompagnement sur le DLA, les salariés, le Crédit Agricole et le Super U.